

DEMAIN
MIEUX CIRCULER

ÉTOILE

FERROVIAIRE

LYONNAISE

**Mise à 4 voies de la ligne ferroviaire entre Saint-Fons et Grenay
Atelier du 10 mai 2023 - Vénissieux**

PRÉPARONS LES MOBILITÉS DE DEMAIN



DÉROULÉ DE LA SÉANCE

Horaires	Séquences
18h30 - 18h45	<ul style="list-style-type: none"> ○ Introduction
18h45 - 19h15	<ul style="list-style-type: none"> ○ Des mobilités décarbonées au service de l'amélioration des transport des voyageurs et marchandises ○ Décisions prises suite au débat public de 2019 sur l'EFL ○ Le projet de mise à 4 voies St-Fons - Grenay ○ Les variantes d'implantation de voies nouvelles sur le secteur
19h15 – 19h45	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Echanges</i>
19h45 – 20h20	<ul style="list-style-type: none"> ○ Travail en atelier sur chaque variante ○ Partage des contributions
20h20 – 20h30	<ul style="list-style-type: none"> • Clôture



RÈGLES DE SAVOIR ÊTRE POUR LA RÉUNION

Règles de base

- Respect
- Ecoute
- Bienveillance
- Pas de jugement
- Déconnexion : rallumer vos téléphones et vos tablettes à la fin



Considérez la perspective puis argumentez



QUELQUES CONSIGNES POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA SÉANCE



- Les échanges sont enregistrés → synthèse de la séance



- Des photographies peuvent être prises



- Sollicitation de prise de parole auprès de l'animateur : présentez-vous



- Pour une bonne prise en compte de votre point de vue, merci d'attendre qu'un micro vous soit remis



MOT D'ACCUEIL



Mme Yolande PEYTAVIN

Ville de Vénissieux

Première adjointe

Développement de la Ville / Relations Internationales /
Communication

INTERVENTION DES GARANTS

COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC



Jean-Claude RUYSSCHAERT
Barbara SERRANO

barbara.serrano@garant-cndp.fr
jean-claude.ruysschaert@garant-cndp.fr

CNDP, une entité indépendante

La CNDP est l'autorité indépendante garante du droit à l'information et à la participation du public sur l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement.

Notre rôle

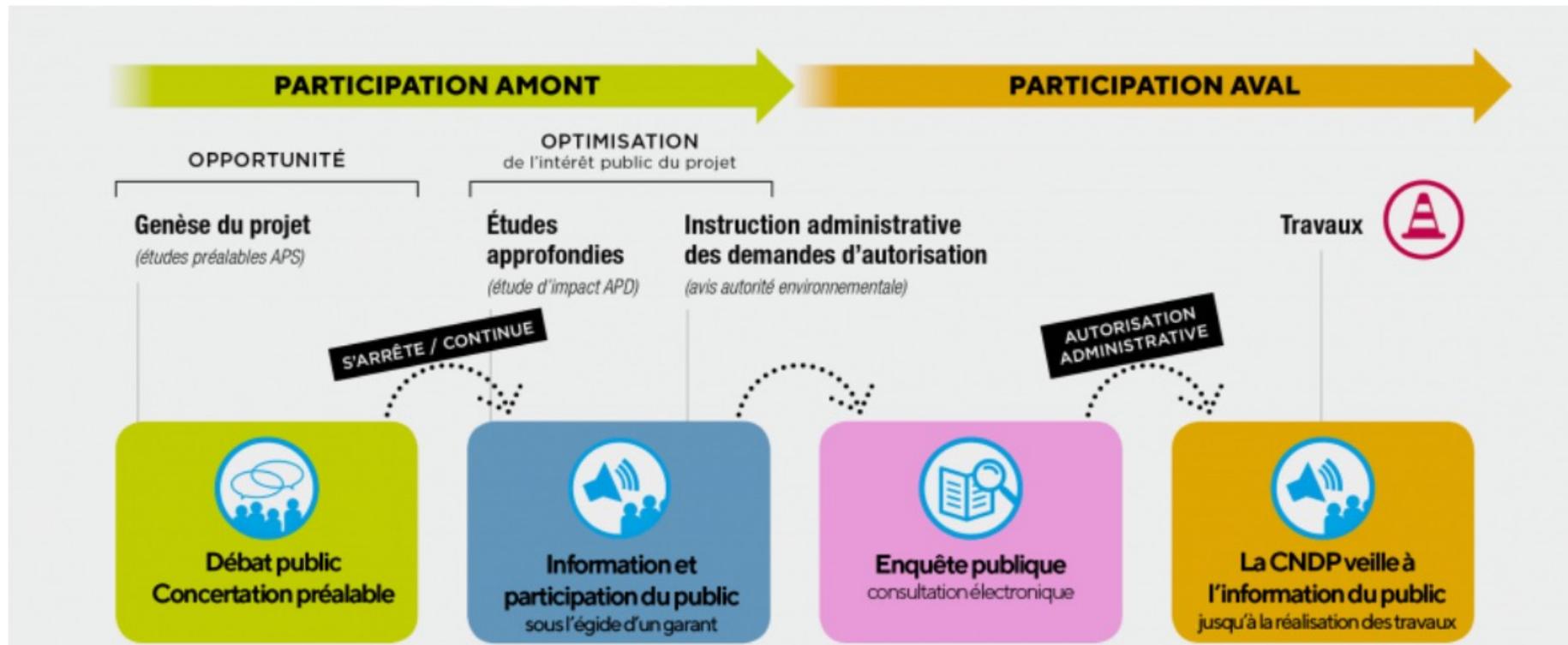
Défendre le droit à l'information et à la participation du public...

La Commission nationale du débat public est l'autorité indépendante chargée de garantir le droit de toute personne vivant en France à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement. Ce droit est inscrit à l'article 7 de la Charte de l'environnement.

Ce « **droit au débat** » du public permet également d'améliorer les décisions des responsables des projets ou des politiques. Il les éclaire sur les valeurs, les attentes ou les interrogations du public. La CNDP est une autorité neutre qui ne se prononce pas sur l'opportunité des projets ou des politiques concernés. Notre autorité n'a pas pour rôle de « faire accepter » ou de faire abandonner les projets .

... sur l'élaboration des projets ayant un impact sur l'environnement

La participation garantie par la CNDP intervient **dès l'origine d'un projet** jusqu'à l'enquête publique, donc pendant son élaboration. Elle intervient dès l'origine, à un moment où il est encore possible d'y renoncer, de le modifier, où l'on peut interroger le "pourquoi ?" et pas seulement le "comment ?". Si après cette première phase, le porteur de projet décide de le poursuivre, la loi prévoit que la CNDP veille à l'information et à la participation du public jusqu'à l'enquête publique.



Nos valeurs

Ces valeurs sont issues de la loi et de l'expérience de la participation du public depuis 1995

- ✓ **L'indépendance**
- ✓ **La neutralité**
- ✓ **La transparence**
- ✓ **L'égalité de traitement**
- ✓ **L'argumentation**
- ✓ **L'inclusion**

INTRODUCTION

L'ÉTOILE FERROVIAIRE LYONNAISE
ET
LE DÉBAT PUBLIC DE 2019



Jean-François BORELLA
Catherine ULRICH - MICHEL
SNCF Réseau Auvergne-Rhône-Alpes

DÉCARBONER LES MOBILITÉS POUR LIMITER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Offrir une alternative décarbonée et durable aux modes de mobilité actuels
 - Voyageurs
 - Marchandises
- Faciliter les déplacements du quotidien et longue distance



AMÉLIORER LA RÉGULARITÉ
DES TRAINS



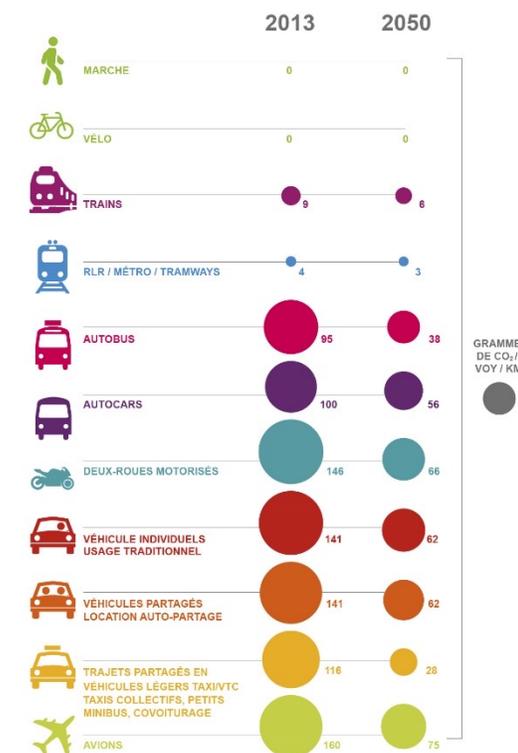
AMÉLIORER LE CONFORT
À BORD DES TRAINS
ET DANS LES GARES



FAVORISER LES DÉPLACEMENTS
EN TRAIN POUR LIMITER
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



AUGMENTER LE NOMBRE
DE TRAINS



CONTEXTE TERRITORIAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

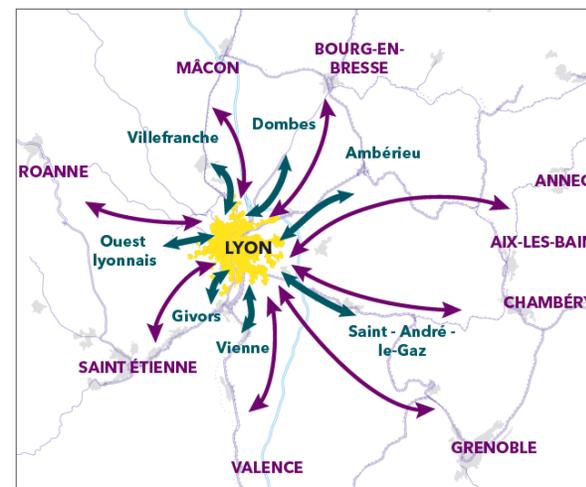
■ Région Auvergne-Rhône-Alpes

- 8 millions d'habitants
- Parmi les plus vastes et plus peuplées d'Europe
- Carrefour de grands axes de communication européens et français

■ Une métropole de Lyon très dynamique

- Au cœur d'un réseau de grands pôles urbains : Saint-Etienne, Grenoble, Clermont-Ferrand, Genève, Chambéry, Annecy, Valence, Mâcon, Roanne, ...

■ Des besoins croissants de mobilité des personnes et marchandises

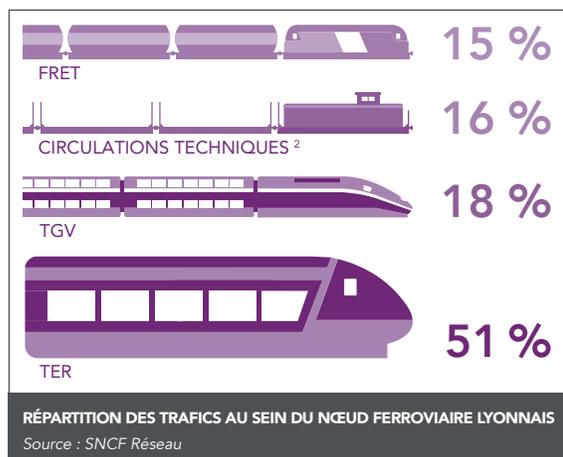


■ Besoin de réponses cohérentes avec

- Enjeux climatiques
- Qualité de vie des habitants
- Attractivité du territoire

UNE ÉTOILE FERROVIAIRE SATURÉE

- Une étoile ferroviaire de Lyon congestionnée
 - Près de 1 200 trains / jour
 - Plafonnement à 70 trains / heure max depuis 2005
 - Nombreux retards et annulations et pas de possibilité d'accueillir de nouveaux trains



- Réponses des financeurs Etat, Région Auvergne Rhône-Alpes, Métropole de Lyon, UE et de SNCF Réseau

1. Agir à court terme

→ **plan d'investissement de 310 M€**
2015-2025 → restaurer la régularité

2. Préparer l'avenir

→ **déterminer les investissements nécessaires pour développer le réseau et accueillir plus de trains**
projets structurants d'infrastructure

- Un débat public en 2019 pour partager les enjeux et définir les grandes orientations

DÉCISION DE SNCF RÉSEAU DU 11/12/2019

SUITE AU DÉBAT PUBLIC DE 2019

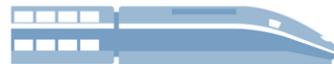
- Moderniser l'Étoile Ferroviaire Lyonnaise dès à présent
- Imaginer un service ferroviaire express métropolitain tout en tenant compte de l'ensemble des besoins : fret, voyageurs longue distance, régionaux et péri-urbains
- Construire une trajectoire d'évolution des services et de l'infrastructure
 - 1 priorité partagée : mettre à 4 voies la section Saint-Fons – Grenay
- Associer les élus, associations, usagers et habitants du territoire à cette démarche pour préparer l'avenir

UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE ET PRAGMATIQUE POUR DÉVELOPPER LE NOMBRE DE TRAINS

OBJECTIFS



2 fois plus de
périurbains



2 fois plus de TGV



2 fois plus de fret

De 2025 à 2030 : 1^{ers} évolutions de service



- Trains du quotidien : sur la 1^{ère} couronne périurbaine : extension les services proposés en heure de pointe aux heures creuses et développer l'amplitude horaire (objectif = 5h – 23h)
- Augmentations progressives de capacité sur la Ligne Grande Vitesse et pour le fret

A partir de 2030 : vers un saut d'offre



- Trains du quotidien : augmentation des fréquences en heure de pointe (objectif cible = ¼ d'heure en heure de pointe)
- 2^{ème} phase d'augmentation de capacité LGV Paris Lyon et de poursuite de l'augmentation de capacité pour le fret

ECOSYSTÈME DE L'ÉTOILE FERROVIAIRE LYONNAISE : OFFRE DE SERVICES ET INFRASTRUCTURES

Clients ferroviaires

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, RÉGION SUD AUVERGNE, TRENITALIA, EUROSTAR, TGV Lyria, SNCF VOYAGEURS, renfe, railcoop, EURO CARGO RAIL, RAIL LOGISTICS EUROPE, DB Cargo, FRET SNCF, Naviland Cargo, REGIORAIL, CAPTRAIN, CFL cargo, EUROPORTE, LORRY-RAIL, NOVATRANS, VIA Connect BA, T3M, FROID COMBI, COMPAGNIE DE TRACTION ET SERVICES FERROVIAIRES CTSF.



Maitrise d'ouvrage Schémas d'offres Et infrastructures



Inscription du projet dans le territoire

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, sepal, AMBITION TERRITOIRES 2030, SMT, SYTRAL MOBILITES, SAGE EST LYONNAIS, METROPOLE GRAND LYON, SCOT Nord-Isère, AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE RHÔNE, L'Est Lyonnais, CHAMBRE D'AGRICULTURE 69, Industriels, agriculteurs, coopératives, carriers..., ville de venissieux, VILLE DE SAINT-PIERRE, ville de MIONS, SAINT PIERRE DE CHANTOUILLON, Saint-Fons, GRENAY, FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, FRACTURE, fnaut.

COMITE DES GRANDS PARTENAIRES Etoile Ferroviaire Lyonnaise

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, MÉTROPOLE GRAND LYON, UNION EUROPEENNE, SYTRAL MOBILITES, IGEDD, SNCF RÉSEAU.

LA CONCERTATION SUR LE PROJET DE MISE À 4 VOIES ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

■ Une concertation

- Du 24 avril jusqu'au 4 juin
- Pour permettre au public de s'informer et s'exprimer sur le projet et sur les **variantes d'implantation des voies nouvelles envisagées**
- Suivie par 2 garants de la CNDP pour veiller à son bon déroulement



Site web : <https://www.etoileferroviairelyonnaise>

- À l'issue de laquelle SNCF Réseau et les partenaires retiendront une variante préférentielle
- Une nouvelle concertation à horizon fin 2023 portant sur l'insertion de la variante préférentielle

LE PROJET DE MISE À 4 VOIES DE LA SECTION ENTRE SAINT- FONS ET GRENAY



20 min

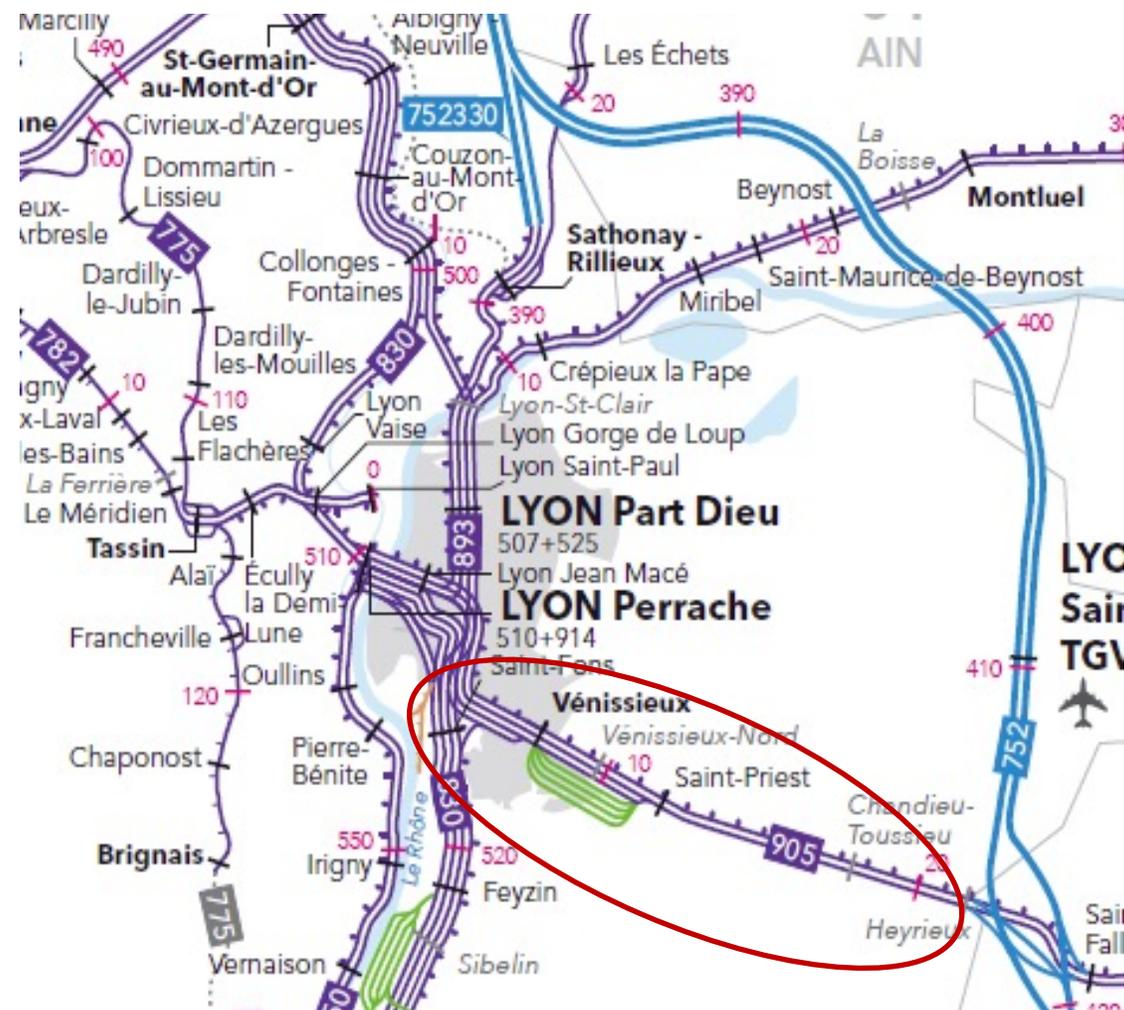
POINTS DE VUE DES PARTENAIRES DU PROJET



LA LIGNE LYON-GRENOBLE ACTUELLE ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

19 km de ligne, 3 gares voyageurs, un centre de maintenance du matériel roulant, 1 site fret

- Des circulations hétérogènes : TGV, intercitys, TER, fret
- Une exploitation intense et complexe : beaucoup de circulations, des cisaillements de trains, une grande multiplicité des caractéristiques des trains, ...
- Impossible de faire circuler plus de trains en heure de pointe

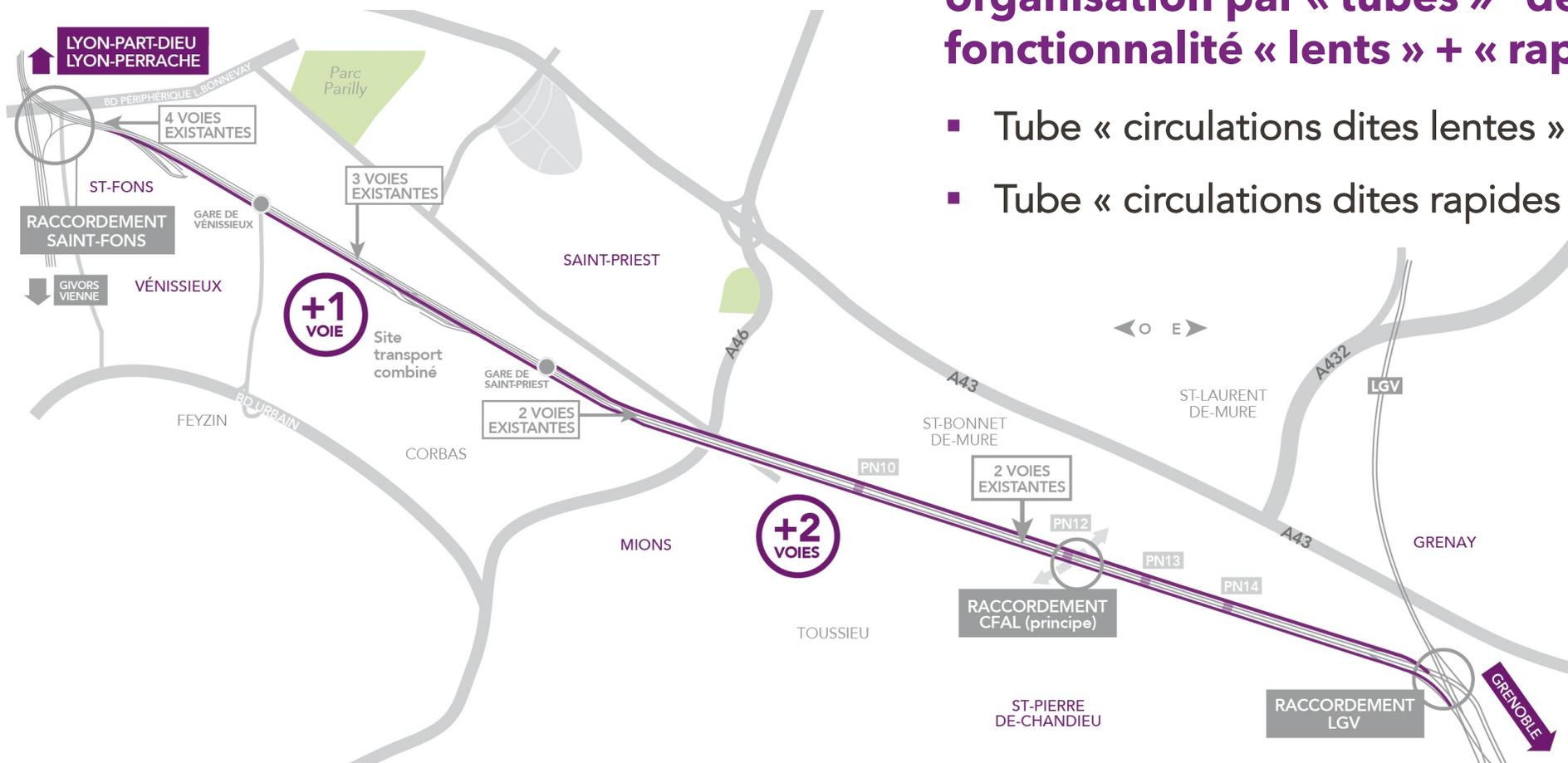


En vert, les équipements dédiés au fret

LE PROJET DE MISE À 4 VOIES ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

Un doublement de la capacité grâce à une organisation par « tubes »* de circulations + une fonctionnalité « lents » + « rapides » :

- Tube « circulations dites lentes » → TER omnibus, fret
- Tube « circulations dites rapides » → TGV, autres TER



LES BÉNÉFICES ATTENDUS DU PROJET

Jusqu'à ...



2 fois plus de
périurbains

Contribuer au déploiement progressif du RER lyonnais



2 fois plus de TGV

Contribuer à passer de 3 à 6 trains grandes lignes par heure et par sens d'ici 2030

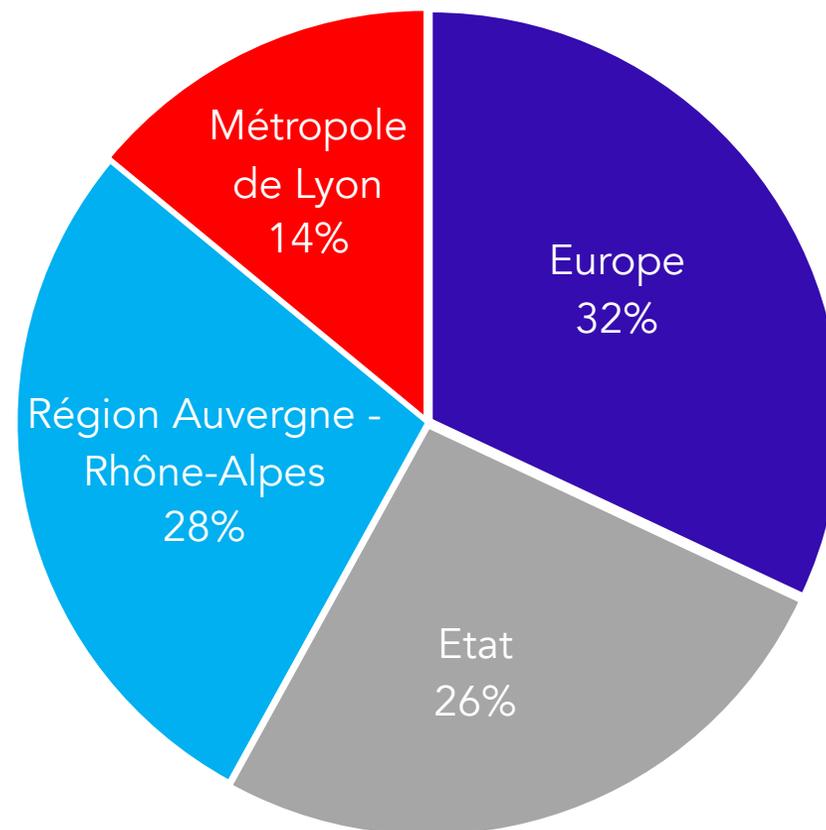


2 fois plus de fret

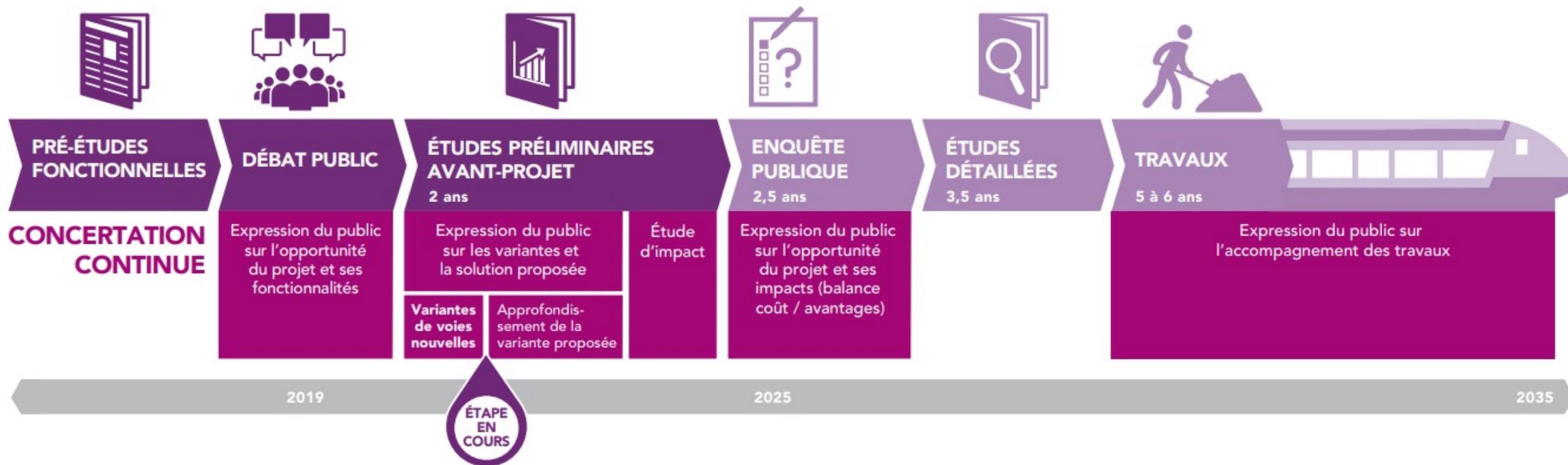
Contribuer à améliorer la qualité de l'air en quasi doublant la part modale du fret ferroviaire (de 9% à 18%) et en accompagnant les besoins de desserte locale

COÛT PRÉVISIONNEL ET FINANCEMENT

- Coût estimé du projet : environ 1,06 milliard CE 01/2022
- Phase d'études préliminaires engagée
 - 6,5 M€ pour les études préliminaires
 - Objectifs : affiner
 - + Les fonctionnalités
 - + Les solutions techniques
 - + Les enjeux environnementaux
 - + L'insertion dans l'environnement
 - + Les coûts
 - + Le planning de l'opération



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET



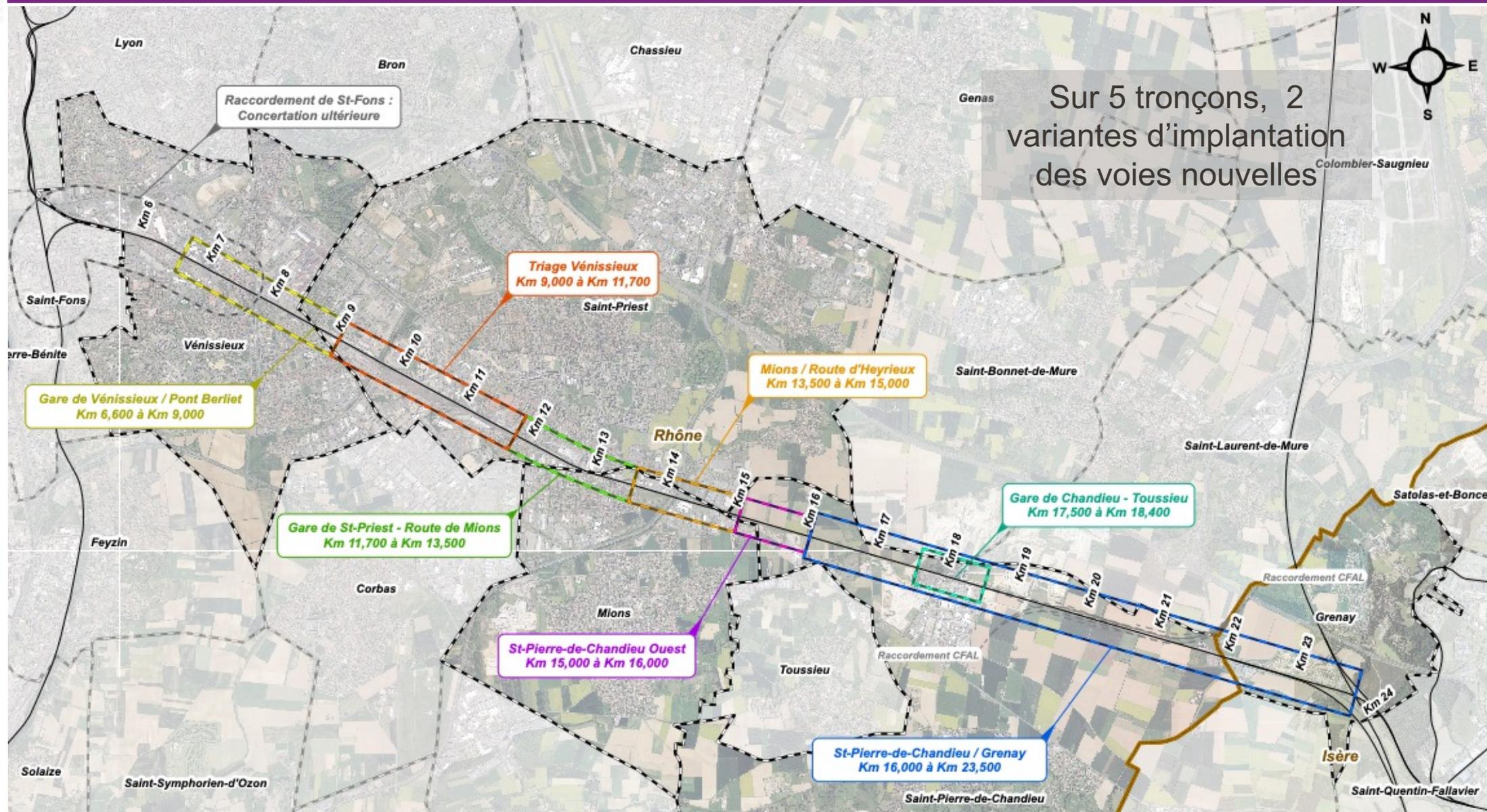
LES VARIANTES D'IMPLANTATION DES VOIES NOUVELLES POUR LA MISE À 4 VOIES ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

DÉMARCHE D'ÉLABORATION DES VARIANTES

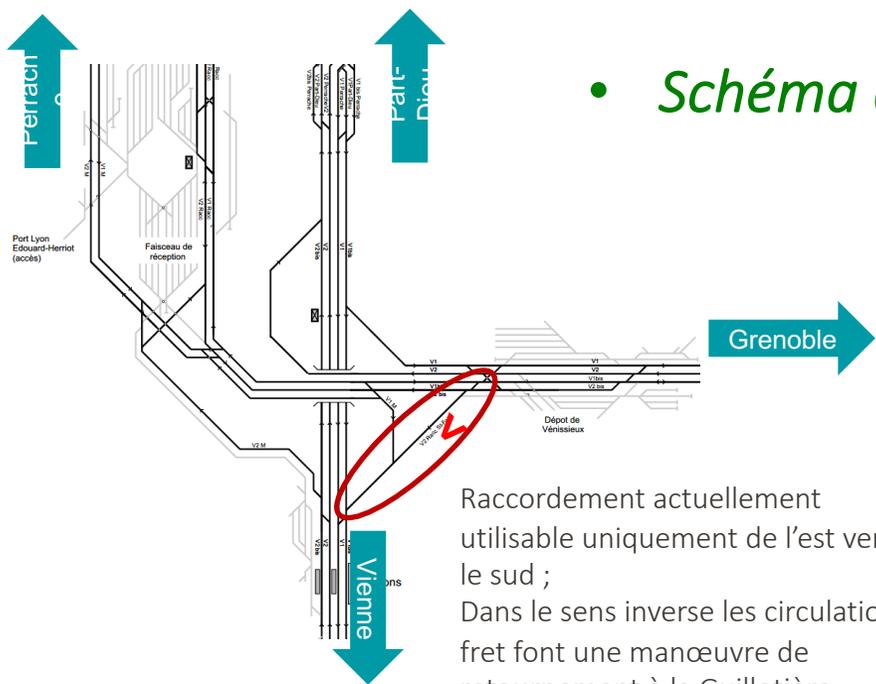
- **Différentes variantes étudiées pour l'implantation des voies nouvelles**
 - Objectif premier : éviter au maximum les impacts du projet sur l'environnement urbain, économique, agricole et naturel
- **Parmi les pistes envisagées lors des études**
 - 2 voies nouvelles au nord des voies existantes
 - 2 voies nouvelles au sud des voies existantes
 - 1 voie nouvelle au nord et une voie nouvelle au sud des voies existantes
 - Des voies nouvelles enterrées sur certaines sections
- **Principes de sélection des variantes proposées à la concertation**
 - Techniquement réalisables
 - Qui évitent certains impacts majeurs → Par ex. non présentées : variantes au sud du triage de Vénissieux, 1 voie de chaque côté, voies enterrées, ...

6 TRONÇONS D'ÉTUDE

QUI PEUVENT S'ENVISAGER DE MANIÈRE AUTONOME / VARIANTES PROPOSÉES



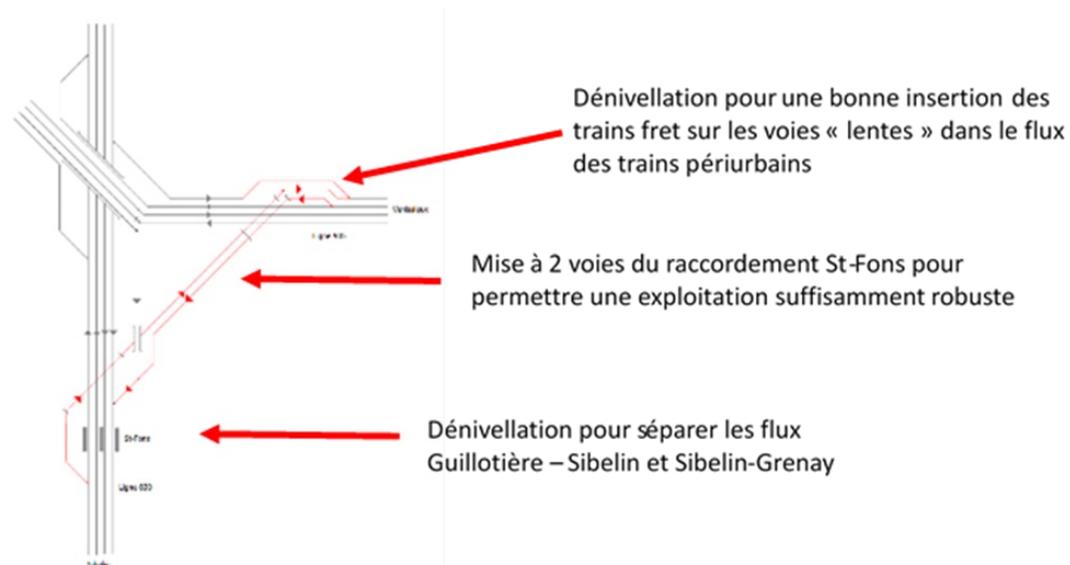
LE RACCORDEMENT DE ST-FONS (ÉTUDE EN COURS)



• Schéma actuel

Raccordement actuellement utilisable uniquement de l'est vers le sud ;
Dans le sens inverse les circulations fret font une manœuvre de retournement à la Guillotière

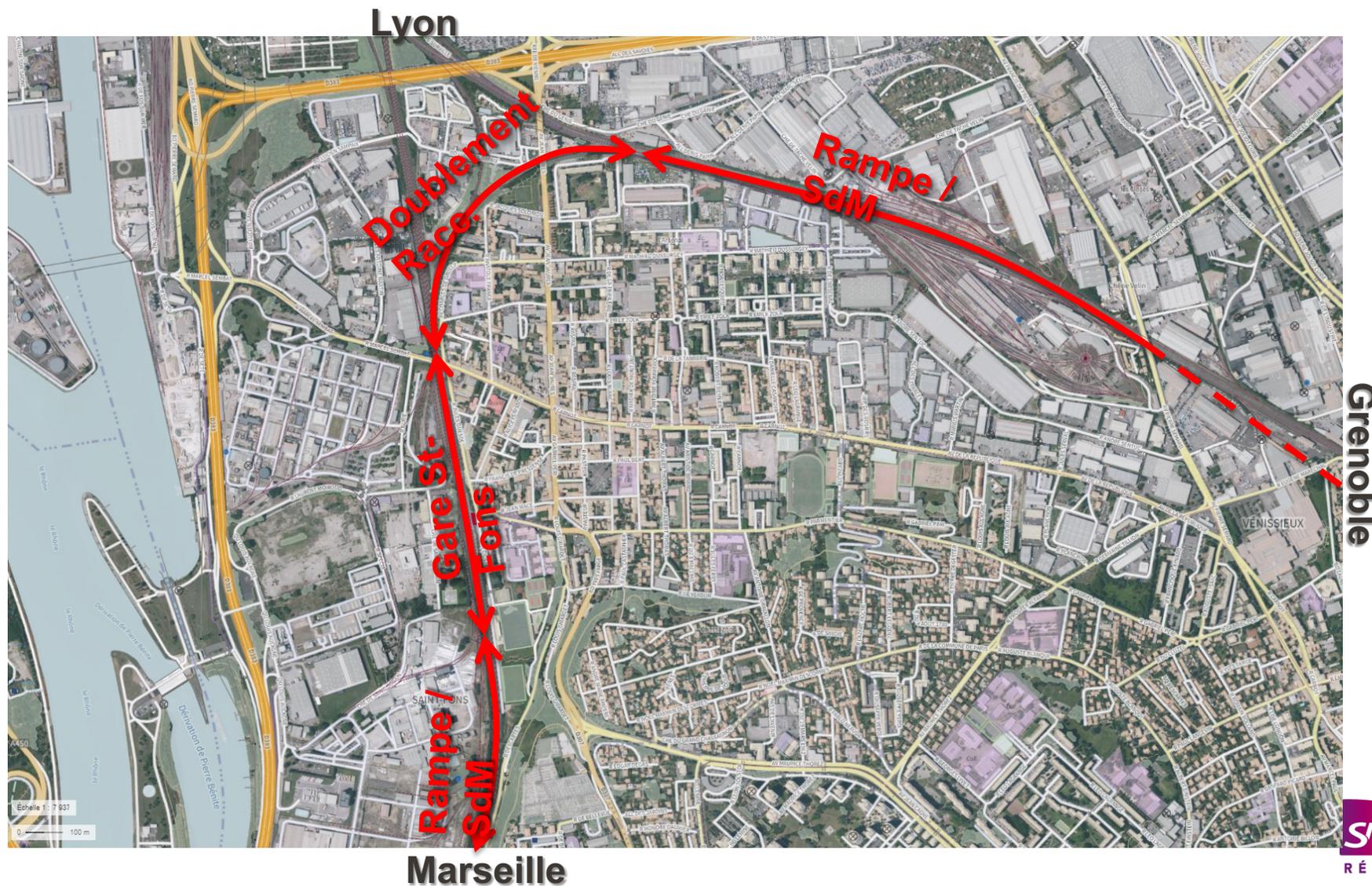
• Schéma projeté



- Fluidification des circulations entre les lignes Lyon - Grenoble et Lyon - Marseille
- Suppression des points de croisement sur les lignes Lyon - Grenoble et Lyon - Marseille
- Mise à double sens du raccordement

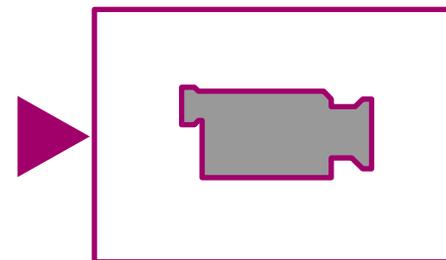
Pistes de travail et sujets d'analyse en cours

- Positionnement et caractéristiques des pentes et des rampes pour les dénivellations
- Insertion dans le paysage urbain
- Compatibilité avec le PPRT Vallée de la Chimie

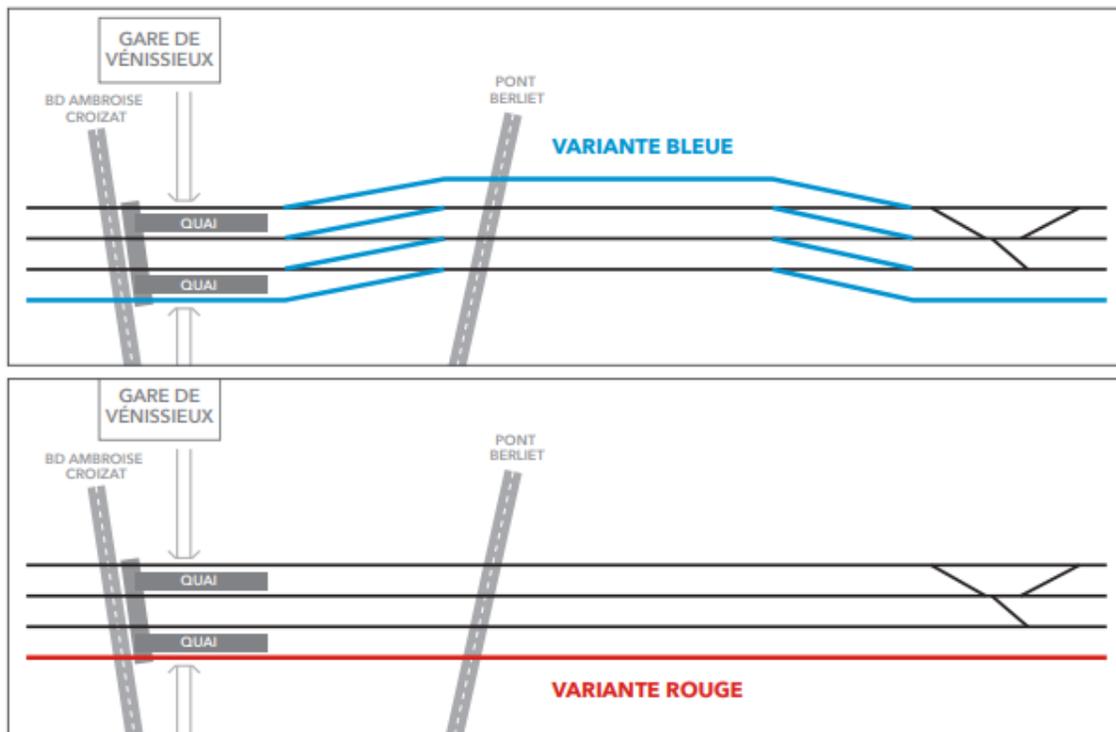


APERÇU DU PARCOURS D'ENSEMBLE

→ Vidéo de l'implantation des variantes proposées à la concertation sur le linéaire de voies entre Saint-Fons et Grenay



TRONÇON : GARE DE VÉNISSIEUX – PONT BERLIET



- Tronçon de 2,4 km, de la rue Pierre Semard à l'entrée de la gare de triage de Vénissieux
- Ajout d'une voie nouvelle supplémentaire
- Pas de variante pour le franchissement de la gare de Vénissieux, une réservation ayant été prévue pour la voie supplémentaire au sud du plan de voies existant
- Au-delà :
 - La variante bleue consiste à créer la voie au nord des 3 voies existantes, avec un basculement des voies
 - La variante rouge consiste à créer la voie nouvelle au sud des 3 voies existantes

UNE PREMIERE ANALYSE MULTICRITÈRES À ENRICHIR

	Variante bleue	Variante rouge
Aménagements nécessaires		
	<ul style="list-style-type: none"> Maintien du pont Ambroise Croizat (utilisation de la réserve foncière existante) Gare de Vénissieux : élargissement du quai B Maintien du pont Berliet 24 000 circulations/j tous modes, 17200 véhicules/j) 	<ul style="list-style-type: none"> Destruction/reconstruction du Pont Berliet (a minima travées sur voies SNCF) 24 000 circulations/j tous modes, 17200 véhicules/j
Impacts urbains		
Bâti et activité économique	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur les parkings des sociétés le long des voies à l'est de l'avenue Pierre Semard (American Glass et SCENETECH SA et Car D'OM) Impact sur les accès aux bâtis entre les n° 40 et 54 rue Eugène Maréchal Impact sur le bâtiment au 1 rue Victor Hugo Impact sur la cour du 1 et 3 rue Victor Hugo Impact sur les fonds de jardin des n°1 à 5 rue Banette et Planchon 	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur 7 habitations le long des voies rue Felix Brun Impact sur les bâtiments industriels du Parc Eco + situés le long des voies (chemin du Charbonnier)
	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur les fonds de jardins des habitations de la rue Felix Brun 	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur 7 habitations le long des voies rue Felix Brun Impact sur les bâtiments industriels du Parc Eco + situés le long des voies (chemin du Charbonnier)
Voirie et projets urbains	<ul style="list-style-type: none"> Fermeture de la rue Eugène Maréchal entre le n°40 et 54 Impact sur passerelle piétonne rue Raimu – rue Victor Hugo Impact sur la réserve foncière de la Métropole de Lyon pour le quartier de gare de Vénissieux Maintien chemin du Charbonnier 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction voirie rue Eugène Maréchal entre les numéros 18 à 22. Fermeture de la rue Eugène Maréchal entre le n°40 et 54 Impact sur passerelle piétonne rue Raimu – rue Victor Hugo Réduction de voirie sur le chemin du Charbonnier Mise en cohérence avec réaménagement envisagé du quartier entre le Chemin du Charbonnier et la rue Rouget de L'Isle
Impacts environnementaux		
Milieu physique	Pas d'impact identifié à ce stade	
Milieu naturel	Pas d'impact identifié à ce stade	
Milieu humain	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur les Jardins potagers côté nord (rue des Lyonnais) Impact moindre sur les terrains des anciens jardins potagers côté sud (rue Jules Vallès/ Félix Brun) Impacts sur une zone de stockage de matériaux (Vénissieux à l'ouest niveau du pont Berliet) et de containers (Saint-Priest) 	<ul style="list-style-type: none"> Quelques espaces végétaux à valoriser Impact sur les terrains des anciens jardins potagers côté sud (rue Jules Vallès / Félix Brun) Interception d'un périmètre d'intérêt patrimonial identifié au PLU-h de Lyon (quartier Berliet)
Impacts en phase travaux		
Impacts routiers		Impact sur les conditions de circulation sur le Pont Berliet et ses accès (dont bus 54,87, Zi1 et voie lyonnaise vélo).

OBJECTIFS CONCERTATION DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

Concertation en cours

1^{ère} concertation à un stade très amont du projet

- Enrichir les études avec votre regard d'acteurs territoriaux
- Faire ressortir les grands enjeux d'insertion de la voie / des deux voies supplémentaires pour chacune des variantes proposées
- Identifier les points qui seront à affiner dans les phases d'études ultérieures

→ Intégrer la matière issue de la concertation dans la fabrication du choix d'un tracé préférentiel

Et d'autres concertations à venir

Prochaines étapes

- Horizon fin 2023 → nouvelle concertation sur les modalités fines d'insertion du projet dans son environnement urbain
- Horizon 2025 → enquête d'utilité publique
- Après 2026 → concertation continue post DUP

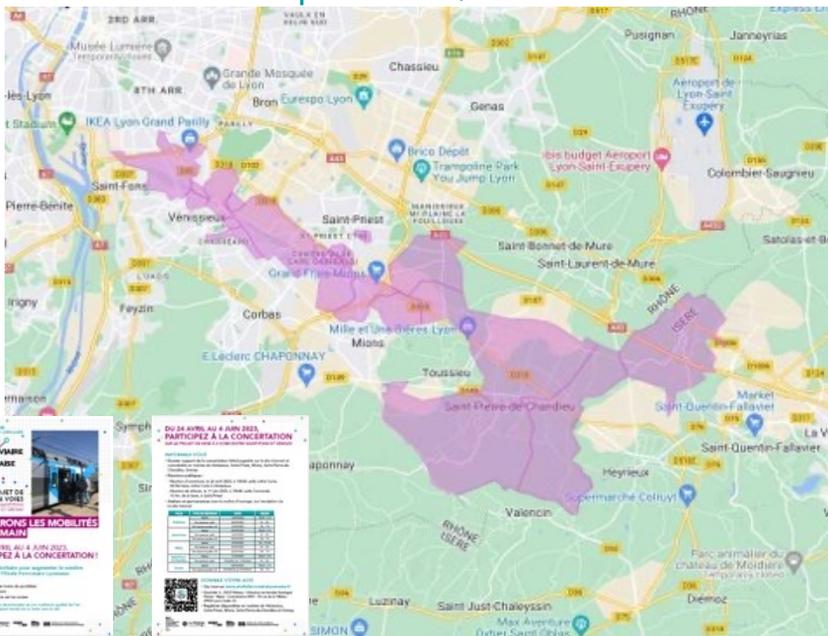
DISPOSITIFS DE MOBILISATION DU PUBLIC

■ Relais parties prenantes

- **kit de communication papier** dans chaque mairie concernée par le projet (Vénissieux, Saint-Priest, Mions, Saint-Pierre de Chandieu, Grenay)
- **1 kit de communication numérique** pour diffusion par les mairies et les partenaires (Région AURA, DREAL AURA, Chambres d'agriculture de l'Isère et du Rhône) et les communes de Saint-Fons, Corbas, Toussieu
- **Mail + flyer envoyé aux acteurs rencontrés en phase préparatoire**, avec invitation à relayer

■ Distribution en boîtes aux lettres d'un flyer

9655 exemplaires (du 24/04 au 28/04)



■ Information dans la PQR

- **Annnonce de la concertation et de la réunion publique d'ouverture** le 21 avril (le Progrès Edition Grand Lyon – 36 000 exemplaires)
- **5 annonces presse d'annonce des ateliers de concertation** dans Le Progrès (du 28 avril au 19 mai) dans les pages locales des 5 communes concernées
- **1 Communiqué de presse d'annonce de la concertation** envoyé le 21/04

■ Campagnes Facebook et Instagram

- 18 - 65 ans (465 400 - 547 500 personnes)
- **3 campagnes ciblées sur Vénissieux, Saint-Priest, Saint-Pierre-de-Chandieu, Mions et Grenay**
 - annonce de la concertation
 - inscription aux ateliers (campagne en cours)
 - réunion de clôture

CONCERTATION DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

Commune	Type	Date	Horaires
Vénissieux	Réunion d'ouverture	26 avril	18h30 – 20h30
Grenay	Atelier	3 mai	18h30 – 21h
	Permanence après-midi	5 mai	14h – 17h
	Permanence après-midi	9 mai	14h – 17h
Saint-Pierre de Chandieu	Permanence matin	9 mai	9h – 12h
	Atelier	11 mai	18h30 – 21h
	Permanence matin	17 mai	9h – 12h
Vénissieux	Permanence après-midi	10 mai	14h – 17h
	Atelier	10 mai	18h30 – 21h
	Permanence matin	22 mai	9h – 12h
Mions	Atelier	15 mai	18h30 – 21h
	Permanence après-midi	22 mai	14h – 17h
	Permanence matin	25 mai	9h – 12h
Saint-Priest	Permanence matin	16 mai	9h – 12h
	Atelier	22 mai	18h30 – 21h
	Permanence après-midi	24 mai	14h – 17h
Saint-Priest	Réunion de clôture	1 ^{er} juin	18h30 – 20h30

Inscription aux ateliers et permanences

En ligne : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/>



Lien direct sur la page d'inscription :
<https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/concertation/saint-fons-grenay-doublement-des-voies/>

Par tél. **06 75 87 18 30** si pas possible par internet

Recueil des avis et questions

- Site web : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/> → formulaire en ligne
- Registres en mairies : Vénissieux, Saint-Priest, Mions, Saint-Pierre-de-Chandieu, Grenay + à l'entrée de l'atelier
- Courrier postal : SNCF Réseau - Direction territoriale Auvergne Rhône - Alpes - Concertation M4V - 78 rue de la Villette 69425 Lyon Cedex 03



ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Des questions ?

Des clarifications

Des contributions ?



▪ **Sollicitez la prise de parole auprès de l'animateur**



▪ **Attendez le micro pour parler**



▪ **Présentez-vous avant d'intervenir**



20 min

TRAVAIL EN SOUS GROUPE

IDENTIFICATION COLLECTIVE DES
ATOUPS ET INCONVÉNIENTS DE
CHAQUE TRACÉ



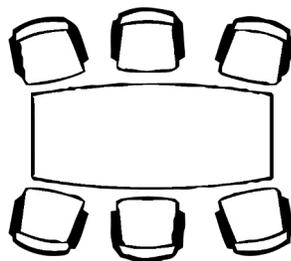
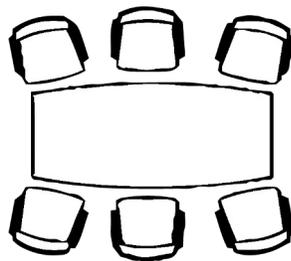
45 min

TRAVAIL EN X SOUS-GROUPES DE 4 à 6 PERSONNES

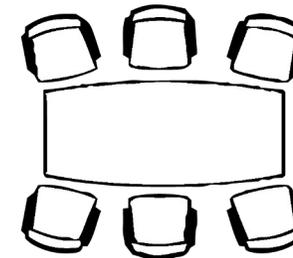
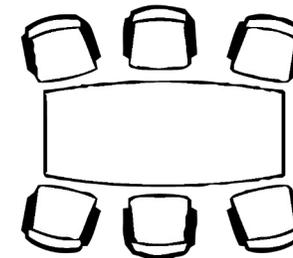
Questions

- Points forts
- Points faibles
- Points d'attention

Variante Rouge



Variante Bleue



TOUR 1



Les participants s'installent à une table, se présentent entre eux



Désignation d'un hôte de table en charge d'inscrire les contributions du groupe sur le paperboard



Les participants **contribuent à la thématique de leur table**

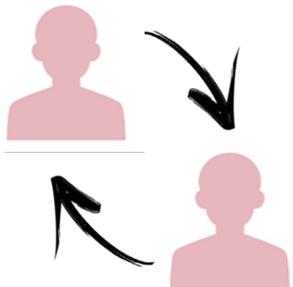
Ex. table n°1 : « Quelles **atouts** de la variante rouge ? »

Pratiquer le « Oui, et... » et noter toutes les idées



15 min

TOUR 2



Les hôtes restent à leur table pour partager les contributions du 1^{er} tour puis changent de table

Changement de sous-groupe pour les participants

Les groupes du 1^{er} tour ne restent pas ensemble

Prise de connaissance des contributions issues du 1^{er} tour

Les sous-groupes approfondissent les réflexion du 1^{er} tour
(ne barrez pas de contributions existantes)

Pratiquer le « Oui, et... » et noter toutes les idées



10 min

PARTAGE DES CONTRIBUTIONS

Partage collectif de l'ensemble des productions *sans jugement ou débat – uniquement des questions de clarification si nécessaire*

Des clarifications ? Enrichissements ?



10 min

TRONÇON : GARE DE VÉNISSIEUX – PONT BERLIET TRACÉ BLEU



2 / 33

setec **SNCF**
RÉSEAU

Date: 31/03/2023
Echelle: 1 / 1 500

Légende

Limite départementale	Emprises ferroviaires existantes	Ouvrage deconstruit / reconstruit / allongé	Voirie réduite ou supprimée
Limite communale	Emprises tracé bleu	Ouvrage non impacté	Voirie non impactée en comparaison avec autre variante
Tracé ferroviaire existant	Tracé bleu - projet envisagé		

TRONÇON : GARE DE VÉNISSIEUX – PONT BERLIET TRACÉ BLEU



3/33

sebec SNCF RÉSEAU

Date: 31/03/2023
Échelle: 1:11 800

Légende	
	Limite départementale
	Limite communale
	Tracé ferroviaire existant
	Emprises ferroviaires existantes
	Emprises tracé bleu
	Tracé bleu - projet envisagé
	Ouvrage deconstruit / reconstruit / allongé
	Ouvrage non impacté
	Voie réduite ou supprimée
	Voie non impactée en comparaison avec autre variante

TRONÇON : GARE DE VÉNISSIEUX – PONT BERLIET TRACÉ BLEU



3 / 33

setec SNCF RÉSEAU

Date: 11/03/2023
Échelle: 1:11 800

Légende

— Limite départementale	— Emprises ferroviaires existantes	● Ouvrage deconstruit / reconstruit / allongé	■ Voirie réduite ou supprimée
— Limite communale	— Emprises tracé bleu	● Ouvrage non impacté	■ Voirie non impactée en comparaison avec autre variante
— Tracé ferroviaire existant	— Tracé bleu - projet envisagé		

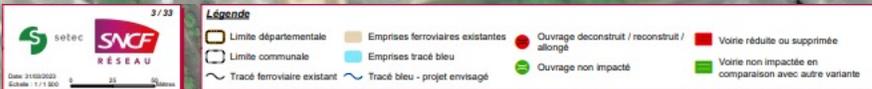
TRONÇON : GARE DE VÉNISSIEUX – PONT BERLIET TRACÉ BLEU



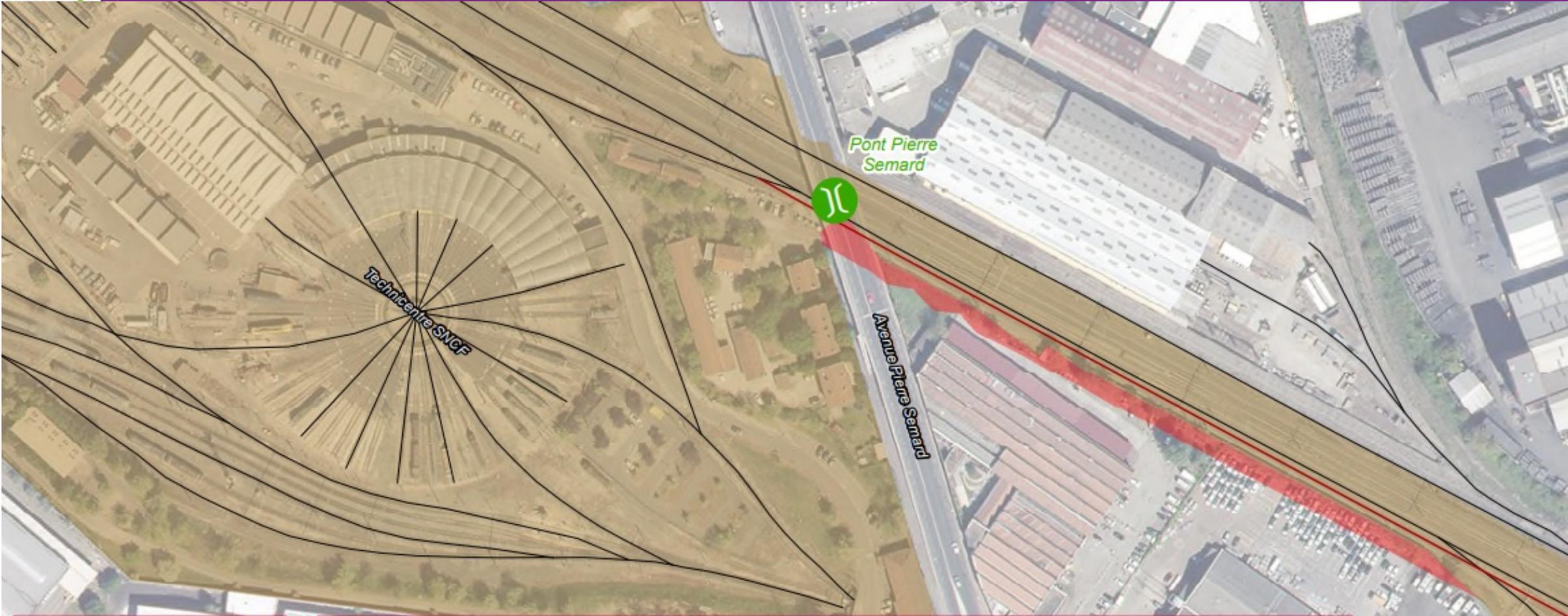
Légende

Limite départementale	Emprises ferroviaires existantes	Ouvrage deconstruit / reconstruit / allongé	Voie réduite ou supprimée
Limite communale	Emprises tracé bleu	Ouvrage non impacté	Voie non impactée en comparaison avec autre variante
Tracé ferroviaire existant	Tracé bleu - projet envisagé		

TRONÇON : GARE DE VÉNISSIEUX – PONT BERLIET TRACÉ BLEU



TRONÇON : GARE DE VÉNISSIEUX – PONT BERLIET TRACÉ ROUGE



2 / 33

setec **SNCF**
RÉSEAU

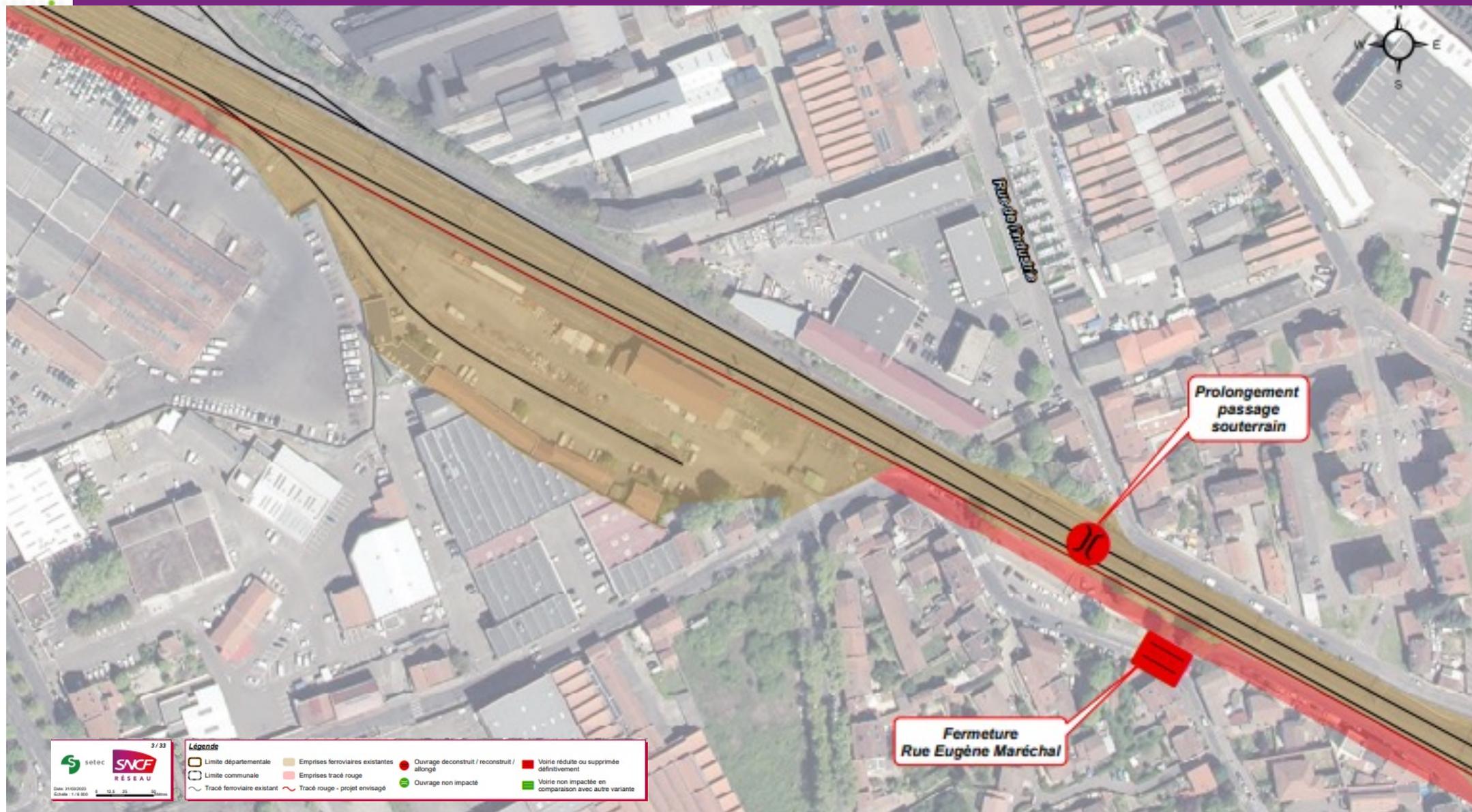
Date: 31/03/2023
Echelle: 1 / 6 000

0 12.5 25 50 Mètres

Légende

Limite départementale	Emprises ferroviaires existantes	Ouvrage deconstruit / reconstruit / allongé	Voirie réduite ou supprimée définitivement
Limite communale	Emprises tracé rouge	Ouvrage non impacté	Voirie non impactée en comparaison avec autre variante
Tracé ferroviaire existant	Tracé rouge - projet envisagé		

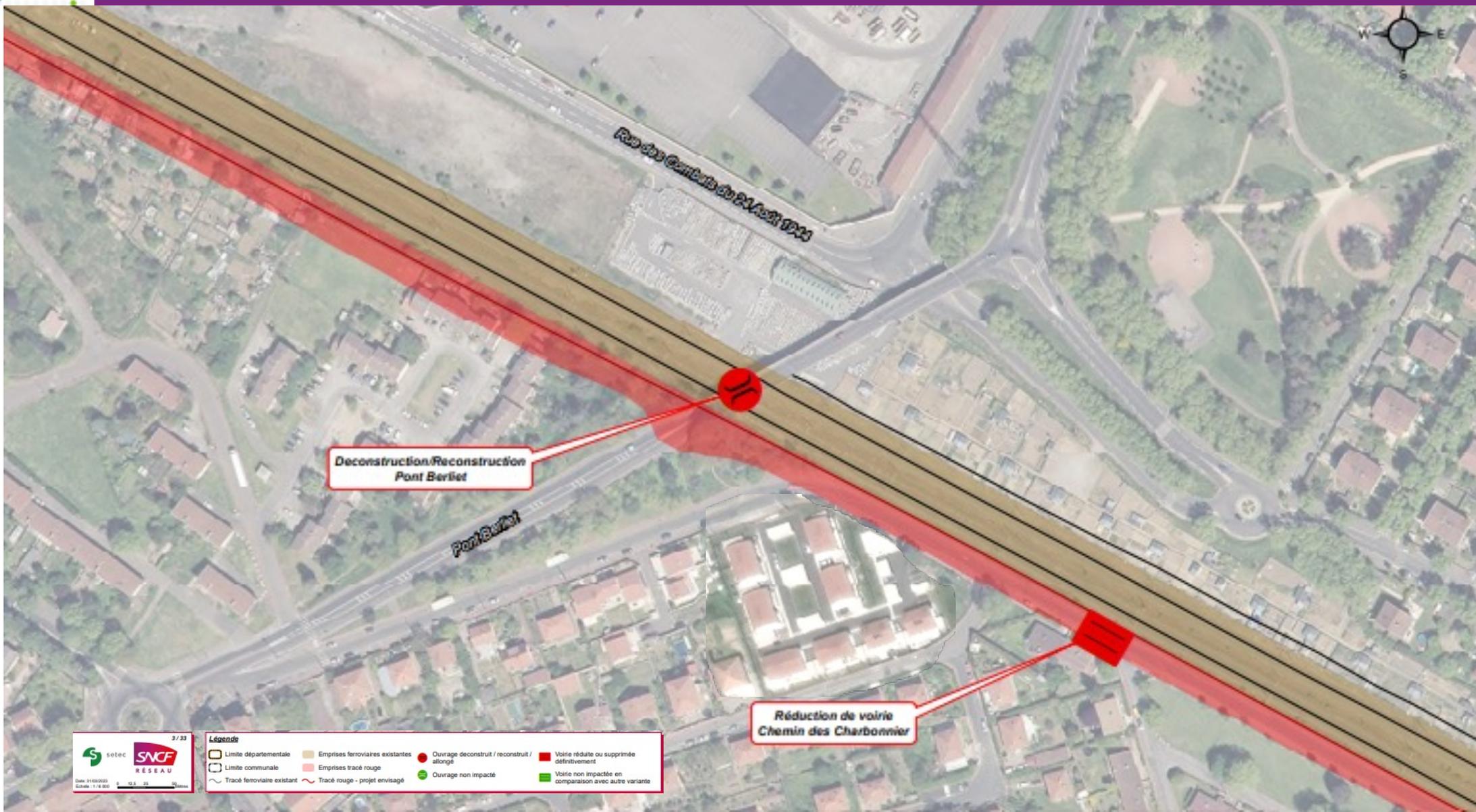
TRONÇON : GARE DE VÉNISSIEUX – PONT BERLIET TRACÉ ROUGE



TRONÇON : GARE DE VÉNISSIEUX – PONT BERLIET TRACÉ ROUGE



TRONÇON : GARE DE VÉNISSIEUX – PONT BERLIET TRACÉ ROUGE



TRONÇON : GARE DE VÉNISSIEUX – PONT BERLIET TRACÉ ROUGE



POUR LA SUITE



<https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr>



5 min

POUR LA CONCERTATION QUI S'OUVRE

- Informez-vous
- Venez échanger et travailler avec SNCF Réseau
- Contribuez

Site web : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/>

→ Documents d'information

→ Formulaire en ligne pour donner votre avis

→ Inscription aux ateliers et permanences



CONCERTATION DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

Commune	Type	Date	Horaires
Vénissieux	Réunion d'ouverture	26 avril	18h30 – 20h30
Grenay	Atelier	3 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence après-midi</i>	<i>5 mai</i>	<i>14h – 17h</i>
	<i>Permanence après-midi</i>	<i>9 mai</i>	<i>14h – 17h</i>
Saint-Pierre de Chandieu	<i>Permanence matin</i>	<i>9 mai</i>	<i>9h – 12h</i>
	Atelier	11 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence matin</i>	<i>17 mai</i>	<i>9h – 12h</i>
Vénissieux	<i>Permanence après-midi</i>	<i>10 mai</i>	<i>14h – 17h</i>
	Atelier	10 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence matin</i>	<i>22 mai</i>	<i>9h – 12h</i>
Mions	Atelier	15 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence après-midi</i>	<i>22 mai</i>	<i>14h – 17h</i>
	<i>Permanence matin</i>	<i>25 mai</i>	<i>9h – 12h</i>
Saint-Priest	<i>Permanence matin</i>	<i>16 mai</i>	<i>9h – 12h</i>
	Atelier	22 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence après-midi</i>	<i>24 mai</i>	<i>14h – 17h</i>
Saint-Priest	Réunion de clôture	1 ^{er} juin	18h30 – 20h30

<https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/>



Hotline pour s'inscrire aux
 ateliers ou permanences
06 75 87 18 30

Votre appréciation sur cette séance en UN MOT ...

Inscrivez-le sur un post-it à coller sur le paperboard



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



<https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr>